



**BLEND
FOR BETTER**
LAVAZZA GROUP COMMITMENT



CO2 EMISSIONS
OFFSET

AU SEIN DU GROUPE LAVAZZA, NOUS NOUS EFFORÇONS DE RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE AU QUOTIDIEN.

Conscients de ne pas pouvoir réduire toutes les émissions, nous avons opté pour une stratégie de compensation en soutenant des projets contribuant au développement durable et à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre.

En 2020, nous avons lancé le processus de compensation des émissions scope 1, ou émissions directes de gaz à effet de serre (combustion de méthane pour le chauffage), et des émissions scope 2, ou émissions indirectes liées à la production de l'électricité consommée.

En 2022, nous avons l'intention de poursuivre sur cette voie en compensant l'empreinte carbone des capsules Lavazza Blue et Firma.

L'affirmation « IMPACT ZÉRO CO2 » traduit cet engagement.

Qu'entend-on par « compensation » ?

La compensation des émissions de gaz à effet de serre générées par une activité donnée consiste à financer des projets absorbant une quantité équivalente de CO2.

Ces projets sont souvent des initiatives de reforestation, mais peuvent aussi porter sur les économies d'énergie, par exemple.

La compensation des émissions de gaz à effet de serre générées permet de considérer les produits et services concernés comme neutres en CO2.

En 2022, les capsules Blue
sont compensées à hauteur de

105.161

tonnes de CO2 équivalent

EN SOUTENANT :

des projets de reforestation, d'agriculture durable et d'énergie renouvelable dans les pays en développement, en dehors de notre chaîne d'approvisionnement, permettant d'obtenir des crédits carbone conformément aux standards internationaux les plus stricts (VCS, CCBA, CDM)

Empreinte carbone

Indicateur quantifiant les gaz à effet de serre émis sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit.

Il est exprimé en kilogrammes de dioxyde de carbone équivalent (kg CO2 éq).

Effet de serre

Phénomène lié à la concentration, dans l'atmosphère, de gaz dits « à effet de serre » qui retiennent le rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre et l'atmosphère, permettant à notre planète d'avoir une température propice à la vie. L'effet de serre dû à l'activité humaine s'ajoute à l'effet de serre naturel, provoquant une hausse de la température et menaçant l'équilibre des écosystèmes et de la biosphère.

Empreinte carbone des capsules Blue

Pour évaluer l'empreinte carbone des capsules Blue et Firma, nous avons utilisé la méthodologie ACV (Analyse du Cycle de Vie) et suivi la norme internationale de référence sur l'empreinte carbone des produits (ISO 14067).

La méthodologie ACV analyse l'impact environnemental d'un produit à toutes les étapes de son cycle de vie, des matières premières à la production, au transport, à l'utilisation et à la mise au rebut. Le cycle de vie des capsules Blue et Firma comporte les étapes indiquées dans le tableau suivant :



*** Les matières premières autres que le café sont transformées par les fournisseurs de Lavazza et transportées jusqu'à l'usine Lavazza.

*** Se diluant complètement, les boissons solubles ne génèrent pas de déchets.

Compensation pour 2022



Activités de réduction

Lavazza s'engage à définir et à mettre en œuvre des plans de réduction au niveau de l'entreprise, et en matière d'écoconception des produits. Les capsules Blue et Firma font l'objet d'actions de réduction des émissions et d'optimisation des processus conformément aux plans adoptés au niveau du groupe, afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'utiliser des sources d'énergie renouvelables et d'optimiser les emballages et la chaîne logistique. Les résultats pour les capsules Blue et Firma seront communiqués à l'occasion du bilan de fin d'année.

Pour en savoir plus, consultez les rapports complets.